



COMMUNIQUÉ
Paris, le 14/03/2023

FIN DES RADARS TRONÇONS : QUAND LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE PRIVILÉGIE LA RENTABILITÉ À LA SÉCURITÉ.

Les radars tronçons sont apparus sur les routes françaises en 2012. La spécificité de ces appareils de contrôle-sanction automatique : ils mesurent la vitesse moyenne de circulation d'un véhicule entre un point A et un point B espacés de plusieurs kilomètres, au lieu d'une vitesse instantanée comme la plupart des autres radars. Un système qui permet donc de s'assurer du respect de la réglementation sur des portions entières de route et non seulement à un instant T. Pourtant, la Sécurité routière a décidé de supprimer progressivement la centaine d'appareils ainsi implantés sur nos routes et de les remplacer par d'autres modèles.

Ce mardi 14 mars 2023, l'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce l'indécente course à la rentabilité menée par les autorités françaises. Alors que le radar tronçon est probablement l'un des mieux acceptés par les usagers de la route et l'un des plus pertinents pour lutter contre les excès de vitesse réellement dangereux, la Sécurité routière fait le choix de les remplacer parce qu'ils ne sont pas suffisamment rentables financièrement. Une politique inacceptable qui fait passer une nouvelle fois la santé des caisses de l'État avant la sécurité des automobilistes.

Les premiers radars tronçons installés sur nos routes ont maintenant plus d'une dizaine d'années, et un certain nombre d'entre eux sont défectueux ; ils doivent donc être renouvelés ou réparés.

« L'inconvénient est le coût de ces appareils, aussi bien pour la maintenance que pour l'installation : ils sont parmi les plus chers du 'catalogue' des radars. Officiellement, la Sécurité routière justifie donc leur remplacement progressif par un autre type de radar par un moindre coût économique... Mais c'est en réalité davantage la rentabilité de ces appareils qui soucie les autorités : en moyenne moins de 5 000 flashes par unité et par an, contre 14 000 pour un radar autonome par exemple. Ils ne génèrent en fait tout simplement pas assez d'argent par les contraventions », analyse Philippe NOZIÈRE, président de « 40 millions d'automobilistes ».

« Je me souviens pourtant d'un délégué interministériel à la Sécurité routière qui affirmait il y a quelques années que *'le meilleur des radars, c'est celui qui ne flashe pas'*, parce qu'il remplit parfaitement son rôle en faisant respecter la limitation de vitesse édictée. Avec cette énième démonstration de quête d'un système de répression le plus rentable possible, on a une nouvelle fois la preuve que les radars ne sont pas là pour assurer la sécurité des usagers, mais bel et bien pour faire les poches des automobilistes. Le drame dans cette histoire, c'est que le système tout entier en devient inacceptable. Et temps que l'opinion publique sera farouchement opposée à la politique menée par la Sécurité routière, il n'y aura pas d'amélioration possible. La sécurité doit se construire avec les usagers, pas contre eux », conclut Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

CONTACT PRESSE :



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com